

## Dans le cadre des conférences-débats *Les langues régionales aueùt, qu'és aquò ?*

Histoire d'une langue : le poitevin-saintongeais, langue d'oïl méridionale (29 septembre 2014)

par Liliane Jagueneau\*

**Associations organisatrices des conférences-débats *Les Langues régionales aueùt, qu'és aquò ?* et des ateliers de poitevin-santongeais ou d'occitan le lundi (17h-19h, salles B114 et B121, Faculté des Lettres et des Langues), ouverts à toutes les personnes intéressées :**

**Club de Langues régionales de la Faculté des Lettres et des Langues (occitan et poitevin-saintongeais) :**  
clubdelanguesregionales@orange.fr; clubdelanguesregionales.asso.univ-poitiers.fr ; 06 31 83 37 40

**Parlanjhe Vivant (poitevin-saintongeais):**

parlanjhevivant@wanadoo.fr; <http://parlanjhe.asteur.fr> ; 06 03 63 45 22

**Institut d'Etudes Occitanes de la Vienne (occitan) :** occitan86@wanadoo.fr ; 05 49 47 68 60

### ***Avertissement***

*Parlanjhe Vivant et le Club de Langues régionales publient ici le texte de la causerie (conférence-débat) qui s'est déroulée le 29 septembre 2014 à la Faculté des Lettres à Poitiers, avec des compléments, la place étant moins restreinte que le temps. Comme il ne s'agit pas d'une transcription de l'oral, il y manque entre autres les passages formulés en parlant, improvisés, en attendant une version en poitevin-saintongeais. Nous espérons que les échanges sur le forum pourront ainsi continuer, qu'o s'èye en français, en parlant oube en occitan.*

*Ve trveréz le prougrame daus conférences su netre marea. I vous disun « a bétout ».*

	Introduction	p.1-2
1	Français et langues d'oïl : le poitevin-saintongeais, ét o dau « français » ?	p.2-5
2	L'émergence d'une langue à travers l'écrit : écrire en poitevin-saintongeais du XVIe au XXIe siècle	p. 5-9
3	Fin XXe-début XXIe : 50 ans de travaux et démarches autour du poitevin-saintongeais	p. 9-17
*	Lexique et notes	p. 17-18
	Eléments de bibliographie, discographie et sites Internet	p. 18-22

Les langues ont l'air très diverses, mais elles ont néanmoins beaucoup de points communs entre elles, au fond, et des différences de surface. Elles témoignent toutes de la grande richesse de la culture humaine et des cultures qui sont liées à chacune. Ce qui les différencie – en plus des différences de surface – c'est leur histoire : certaines sont dotées de normes enseignées, d'autres non, certaines s'écrivent depuis longtemps, d'autres n'ont été écrites que par les linguistes qui les ont étudiées, certaines se portent bien, voire se développent au plan international, d'autres sont considérées par l'UNESCO comme en danger (voir atlas UNESCO), en particulier parce qu'elles ne sont pas transmises, c'est le cas de la plupart des langues régionales de France. Toutes n'ont pas eu la chance, si c'en est une, d'être langue du pouvoir, celle qui donne accès aux textes officiels, au droit, à des métiers, à des fonctions, à une reconnaissance sociale assurée, mais toutes ont des atouts et peuvent être tout à fait reconnues, par les locuteurs, des artistes, des enseignants, etc. sans pour autant bénéficier des mêmes moyens que la langue officielle, la seule vraiment reconnue en France par l'administration et les pouvoirs publics. (Sur l'unilinguisme : voir Henri Boyer « Idéologie sociolinguistique... de la France »)

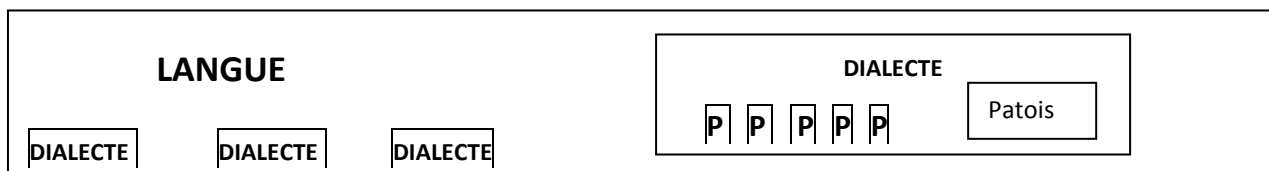
En France les langues minoritaires territorialisées\* (= langues dites régionales) regroupent des langues en position **diglossique\* par rapport au français** = face à une langue dominante, qui prend toute la place, dans une situation de très grande inégalité, visant à leur élimination. **La question est donc : comment se fait-il que ces langues régionales (patois, parlers, idiomes) puissent aujourd'hui être reconnus comme langues à part entière**, sinon par tous, du moins par les sociolinguistes, le Ministère de la Culture et un mouvement associatif conséquent ? Quel cheminement ont suivi ces parlers, quelles études, quelles actions, quelles évolutions externes ont amené à « constituer » cette langue d'oïl\* ?

La désignation et les limites de cette langue régionale, le « **poitevin/saintongeais** » seront peu évoquées aujourd'hui : Eric Nowak abordera en avril le sujet en décrivant points communs et différences entre le nord et le sud de cet ensemble linguistique.

## 1 Français et langues d'oïl : le poitevin-saintongeais, ét o dau « français » ?

**Avant de se pencher sur cette question, des précisions terminologiques sont nécessaires : langue/dialecte/patois...**

- **Ces mots sont trompeurs : ils donnent l'impression qu'on parle de catégories de langues différentes**, n'ayant pas les mêmes propriétés, alors que ces désignations ne correspondent à aucune propriété distincte a priori.
- Ils n'ont **pas de définition unique** et leur usage est donc complexe et sujet à malentendu. Le plus souvent ces mots sont censés évoquer une différenciation par la dimension et l'englobement : la langue comprendrait des dialectes, qui comprendraient eux-mêmes des patois.



En fait derrière cette définition géographique se cachent une hiérarchie, des jugements de valeur et d'autres éléments de définition :

- « langue », dans le langage courant, n'englobe pas les différentes variétés de langue : la langue ne comprend pas les dialectes et patois, au contraire, elle les exclut. Quand on entend : *La porte est barrée, qui qu'on va faire....* le commentaire n'est pas « c'est un autre français », mais « ça n'est pas français » car le français est une langue normée et donc formée par exclusion et rares sont ceux, en dehors des linguistes, qui considèrent que les variantes non conformes à la norme scolaire et académique font partie de la langue.
- « Dialecte » = partie d'une langue ? Mais aussi : langue non officielle, langue orale, variété de langue sociale... terme à connotations coloniales
- « patois » tant décrié par la plupart des défenseurs des langues régionales peut être utilisé aussi bien
  - de façon valorisante : le patois, langue patrimoniale, de l'enfance, de l'histoire, de la région, du peuple...
  - de façon péjorative (il s'opposera alors à « langue » : un patois est une non-langue, un charabia, une sous-langue,...)
  - ou de façon neutre : patois = parler, forme locale d'une langue. Même si certains linguistes se servent du mot « patois » en ce sens, cet emploi accredité de fait le sens de « langue inférieure » ou « non langue » qu'il a eu le plus souvent, comme en attestent les dictionnaires jusqu'à une date récente.

Pour éviter la connotation réductrice, voire très dévalorisante, on peut le remplacer, dans le sens de « langue locale », par « parler », idiolecte\*, géolecte\*...

« Langues régionales » est largement admis, mais peut aussi être considéré comme réducteur car il s'agit d'une formulation administrative, qui n'évoque qu'un aspect limité des langues: leur statut, variable dans l'espace et le temps.

La désignation des langues est complexe. On parlera ici de langue, idiome (terme neutre), variété, parlanjhe (voir Nowak 2008), forme régionale... et quand « dialecte » sera employé, il sera entre guillemets, avec le sens de « variété géographique d'une langue ».

Revenons à la question : faut-il considérer le poitevin-saintongeais comme **une forme régionale du français ou comme une langue différente de celui-ci ?** Deux réponses possibles :

- le poitevin-saintongeais –et les autres idiomes d'oïl– sont une variété de français, des dialectes du français

ou - le poitevin-saintongeais –et les autres langues d'oïl– sont des langues distinctes du français, issues comme lui du latin et appartenant à la même famille, le groupe des langues d'oïl.

1 La première réponse, diffusée par la recherche et l'enseignement philologique, celui de l' « ancien français », considère que **le français englobe tous les parlers romans du nord de la France et donc que le poitevin-saintongeais est une variété de français, un « dialecte »**. Dans cette optique le français a une assise géographique large et il n'est pas seulement une langue de clercs, de lettrés, voire une langue de cour. Cette conception confère au français à la fois une assise populaire et une tradition littéraire ancienne et conséquente : comme les textes médiévaux étaient écrits dans les variétés d'oïl champenoise, picarde, normande, poitevine, etc., le philologue pose ainsi qu'ils ont été écrits en « ancien » français, c'est-à-dire en langue d'oïl –au singulier–, englobant tous les « dialectes » d'oïl. Dans cette perspective on suppose que les langues d'oïl sont intercompréhensibles entre elles et par un francophone et c'était sans doute le cas au moyen âge, chacun s'exprimant dans sa variété, et comprenant celle de l'autre, s'il avait l'habitude de l'entendre.

2 En fait cette **position, pour un sociolinguiste, n'est pas juste, pour deux raisons :**

- d'une part nous ne sommes plus au moyen âge : 7 à 12 siècles après, le fossé entre les langues d'oïl minoritaires et entre elles et le français s'est creusé

- et d'autre part, au Moyen-Age, la désignation « François » oppose le roman François au latin et non aux autres variétés romanes. Le français est alors appelé « langue vulgaire », « langue romane » par opposition à la langue savante, le latin, et donc « François/français » ne signifie pas la même chose qu'aujourd'hui. (Sur les désignations du français au moyen âge: voir Lusignan 1986 et 2004)

Allons plus loin : pour les sociolinguistes, d'une façon générale, **une langue n'est pas un donné, mais une construction**. Ce que Muljagic appelle le processus de « **divergence des langues romanes** » (voir Z. Muljagic (1986, 2004, après H. Kloss) est un processus de longue durée, encore en cours. Pour le poitevin-saintongeais comme pour les autres langues qui se sont progressivement différenciées du latin, cette émergence (divergence) correspond principalement à deux types de faits :

➤ D'abord la **distance linguistique** ou degré de différence (= l'Abstand, "distance"). Le poitevin-saintongeais est suffisamment différencié du français pour être considéré comme langue distincte (voir Jagueneau 1987). Le poitevin-saintongeais est une **langue d'oïl méridionale** : il appartient au groupe des langues d'oïl, après avoir été, au début du moyen âge, beaucoup plus proche de l'occitan qu'il ne l'est aujourd'hui. Malgré l'oïlisation qui l'a marqué progressivement, le poitevin-saintongeais garde beaucoup de **traits communs avec l'occitan, moins nombreux** cependant **que les traits communs avec les autres langues d'oïl** (Jagueneau 1999) :

Quelques traits communs			
avec les autres langues d'oïl		avec l'occitan	
<b>Forte accentuation sur la dernière syllabe</b> qui entraîne l'effacement fréquent des voyelles atones*, sauf en français occitanisé : d'où des mots moins longs qu'en latin et en occitan.	LUNA > lune [lalyɛn]  CATENA > <i>chaine</i> . [ʃ <sup>h</sup> ɛn]	<b>démonstratifs en [k] ou « tch »/ « çh » [tʃ] [ç]</b>	queu/quou/quau/çheù... draule quéle/quale/çhéle serpent qués/çhés petits abres
<b>voyelles nasales prononcées sans la consonne [n] ou [m] suivante</b>	banc [ã] et non {bãɛn}	<b>3<sup>e</sup> personne des verbes différente au singulier et au pluriel</b>	je/tu/ ça souffle (s)/i-jhe/te ou tu /o <b>bufe (s)</b> – i bufun, ve buféz, a <b>bufant</b>
<b>pronom personnel sujet obligatoire</b>	i/jhe z-ou di	<b>Passé-simple conservé pour le récit oral</b>	O bufit deùs jhours durant.

Le lexique est le plus souvent commun avec les autres langues gallo-romanes\* voire romanes : vache, soleil, mer, poule, ... ou avec l'occitan : *una olheta* (un entonnoir), *un draule* (un enfant), *una cendrilha* (une mésange), *la/lo vime* (l'osier)... ou se distingue de l'un et l'autre : *un friquet* (écumoire), *chope* (blet), *grèpe* (gourd), *le drigall* (le désordre)...

Il existe aussi des traits grammaticaux et phonétiques particuliers au poitevin-saintongeais, comme le pronom sujet neutre *o* (*o bufe fort*, *ol ét le moument...*) ou le passé-simple en *-i* (*O chantit tote la neùt*, *te chantis...*) (pour la grammaire : voir Gautier 1993 et pour la prononciation : Jagueneau 1987 ; pour l'une et l'autre, très brièvement : Jagueneau 1999).

Globalement la distance linguistique entre le français et le poitevin-saintongeais est suffisamment importante pour que ce dernier puisse être considéré comme une langue distincte (voir Jagueneau 1987 : 54 traits phonétiques distincts analysés).

➤ Deuxième ressort : **l'élaboration** (Ausbau), par laquelle la langue émergente acquiert progressivement une certaine « standardisation\* », un certain aménagement, avec des outils comme les dictionnaires, les grammaires, les manuels, une graphie, etc. (standardisation ou normalisation au sens très large).

**A partir de la différence de départ (distance linguistique), le poitevin-saintongeais va « émerger » à travers des écrits plus nettement différenciés, parallèlement au français qui exclut généralement les formes régionales.** (voir Eloy-Jagueneau 2013).

**On peut donc considérer le poitevin-saintongeais comme une langue émergente, non pas récente comme système linguistique** - elle a le même âge que le français et les autres langues issues du latin-, **mais dont la reconnaissance est récente**, comme le picard, le gallo et les autres langues d'oïl.

➤ Enfin, on pourrait ajouter, comme processus accompagnant l'émergence d'une langue, les **rapports de force, de pouvoir, et des débats** (= "Macht" ou "kratos") sur le statut juridico-politique des langues... ce qui sera évoqué, pour la période récente, à la fin de cet exposé.

Le poitevin-saintongeais est bien, pour les sociolinguistes, une langue différente du français, de la même famille, les langues d'oïl, mais avec une différence suffisante pour les distinguer et une élaboration qui sera présentée ci-après.

Contrairement au français acadien ou québécois qui s'affirme comme français, les défenseurs des langues d'oïl revendiquent qu'on considère ces langues comme des langues distinctes du français et distinctes entre elles dans la mesure où elles ont évolué séparément au cours des siècles.

*Question d'Eliane Gauzit* : sait-on comment le poitevin-saintongeais était prononcé au moyen âge ?  
*Réponse de L.J.* : comme pour les autres langues, on pourrait dire avec Pierre Bec que les linguistes et philologues seraient bien étonnés si on découvrait ne serait-ce qu'une minute d'enregistrement de la parole à cette époque. Néanmoins les graphies phonétisantes permettent, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, de se faire une certaine idée de la prononciation (voir Gauthier 2002 et 2005).

*Complément de réponse* : il est sûr que la prononciation du poitevin-saintongeais était beaucoup plus proche au moyen âge de celle de l'occitan qu'elle ne l'est aujourd'hui. Par exemple le [k] des démonstratifs et autres mots où il est placé devant [i], [e], [y] (i, é, è, u) reste noté « qu » jusqu'au XVIe siècle, les formes en « qui » apparaissant dans le *Rolea* au XVIIe : on peut penser que la palatalisation en « qui- » [kj] est apparue progressivement au XVIe siècle ou au début du XVIIe siècle. La moitié sud et même le centre de l'espace poitevin-saintongeais actuel a fait partie de la zone occitane, sous une forme de transition entre oc et oil, avant d'être oilisé suite au rattachement à la couronne de France au XIIIe siècle, qui va entraîner l'écrit officiel et progressivement la pratique orale dans la mouvance d'oïl.

## 2 L'émergence d'une langue à travers l'écrit : écrire en poitevin-saintongeais du XVIe au XXIe siècle

**XIe-XVe siècles**: L'écrit poitevin-saintongeais au moyen-âge se compose de textes plus ou moins mixtes, comme la traduction des *Sermons de Sully*. Juste quelques exemples de ce qui est parvenu jusqu'à nous :

- **Écrit littéraire** : le plus ancien, *le Sponsus ou Drame des Vierges sages et des vierges folles* (XIe-XIIe) a été présenté par Freddy Bossy, sept.-oct. 1980, éd. SEFCO. Le drame est écrit en latin et en langue romane\* (on trouve sur Internet une version de cet article).
- **Écrits non littéraires** : *Coutumes de Charroux, Coutumier d'Oléron* (voir extraits dans l'anthologie Duguet 1973 ; [www.arantele.org](http://www.arantele.org) et <http://pivetea.free.fr>)...

Après la période médiévale, les différentes langues d'oïl vont s'affirmer progressivement : le français progresse comme langue officielle (plusieurs ordonnances, en particulier Villers-Cotterets en 1539) et le poitevin-saintongeais s'écrit comme langue nettement distincte dès le XVIe siècle.

### XVIe-XVIIe : une littérature inscrite dans l'actualité

Les textes poitevins du XVIe siècle réunis dans *la Gente Poitevinrie* (1572, date de publication du recueil, dont plusieurs pièces, dont le *Menelogue de Robin*, avaient été publiées dès 1554-1555) sont **les textes les plus anciens connus dans une langue d'oïl minoritaire bien différenciée**. Ils naissent dans le milieu humaniste, « milieu cultivé de juristes (...), d'universitaires, d'imprimeurs-libraires-éditeurs qui constitue le bouillon de culture humaniste où s'épanouissent de nombreux écrivains à Poitiers durant tout le XVIe siècle » (Gauthier 2005). L'auteur du *Menelogue de Robin* « imite la manière des ouvrages de droit » dont l'auteur, le brillant avocat Boiceau de la Borderie, est familier. *Le menelogue de Robin* tourne en dérision les pratiques de certains juristes qui plaident en latin et les Grands Jours du parlement de Paris\* qui se sont tenus à Poitiers en 1541 et que les magistrats poitevins ressentaient comme une atteinte à leurs droits (voir Augustin 2002).

La plupart des **auteurs** de *La Gente Poitevinrie* (1572) comme des textes picards, normands... écrits aux siècles suivants, restent **inconnus** - il s'agit d'un jeu dangereux lorsque le texte en langue régionale permet d'exprimer une certaine solidarité avec la Réforme ou la critique des Grands Jours ou de faire la satire de la messe. Mais au-delà de la caricature de l'expression paysanne, **une langue littéraire nouvelle apparaît** qui se prête à bien des usages : dans la *Gente Poitevinrie*, plus tard chez Agrippa d'Aubigné dans plusieurs passages des *Aventures du Baron de Faeneste*, et dans le *Rolea*, recueil du même type que la *Gente Poitevinrie* publié en 1646 avec une réédition de celle-ci, à laquelle il fait suite, on trouve aussi bien

- o des **récits, en particulier de procès fictifs**, mais aussi histoires brèves
- o des **lettres à visée morale**,
- o la traduction d'une « **pronostication** »,
- o des **chansons légères et d'autres qui se font l'écho de l'actualité** : guerres de religion, misères de la guerre...

Aux **XVII-XVIII siècles**, on poursuit dans le même sens avec **des textes entre oral et écrit (théâtre, dialogues, chansons, Naus...)**. « **tch** »/ « **çh** » [tʃ]/[ç] (voir en particulier les textes de François Gusteau (dialogues, noëls), curé vendéen qui défend les plus modestes.

○ **du théâtre en lien avec les débats religieux du XVIIe siècle, au service de la Contre-Réforme** (Drouhet, *La Misaille a Tauni ; La ministresse Nicole*).

On s'oriente, aussi, vers de **nouvelles tendances littéraires** : extension à de nouveaux genres, plus proches de ceux de la littérature française ou ancienne :

○ **pastorale** (pastiche/anti-pastorale ?) : *Les Amours de Colas*, comédie loudunoise (1691)

○ **développement du lyrisme** : sonnet de Joachim Bernier de la Brousse en 1618 (voir Duguet 1984), *Eglogues* de Babu (fin XIIe siècle, parues en 1701), *Manuscrit de Pons* (1724-1768, écrit par Jacques Besse et édité en 1970)

○ **traductions de la première églogue de Virgile** par François Gusteau et Jacques Besse (puis Burgaud des Marets au XIXe siècle).

Malgré la variété de genres et de tons et le sérieux voire l'élévation de certains de ces textes, sous l'effet du jugement social, **le texte en langue régionale tend vite à être considéré comme burlesque** et censuré quand il aborde certains sujets comme la religion : ainsi on reproche à Babu d'avoir écrit en poitevin sur des questions de religion et Gusteau a modifié un de ses Naus (Gautier, 2005).

Fin XVIIIe : la Révolution adopte le français comme langue commune en voulant en faire la langue de tous, et pas seulement la langue du roi. Cette « démocratisation » du français, imposé contre les autres langues, va se faire au détriment des langues régionales qu'il s'est agi de déconsidérer, de présenter comme les complices de la superstition, de l'obscurantisme, de l'ancien régime. La première enquête sociolinguistique, très orientée, sera celle de l'abbé Grégoire sur les « patois », considérés comme le véhicule de la superstition et d'un passé monarchiste à effacer, et son *Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française*, marqueront, avec le rapport Barrère (1794), une avancée supplémentaire dans l'inégalité entre les langues en France (*Lettres à Grégoire...*1969 ; De Certeau 1975 )

## **XIXe-XXe siècles : développement de tous les genres et de tous les tons**

Tandis que dès le 19e siècle, l'évolution sociale restreint l'espace ouvert à la communication en langue régionale, avant même que la transmission familiale tende à s'affaiblir, la montée du bilinguisme et de l'exode rural vers Paris en particulier vont entraîner une réaction très vive qu'a relevée Jean-Jacques Chevrier qui parle d'une « **explosion** » **de la littérature en poitevin-saintongeais**, fin XIXe –début XXe .

Vont alors se déployer des écrits de cinq types :

1 Collecte et **écriture de l'oralité** = pas de frontière à la fin du XIXe siècle, entre littérature orale et littérature écrite puisqu'en consignait les contes, devinettes, chansons, on les réécrit nécessairement... Clémentine (Caroline dans l'édition de 1981) Poey D'Avant publie dès 1859 une version de Demi-Jhau et Léon Pineau, après des enquêtes dans le Civraisien, fait paraître *Le Folklore du Poitou* (1891), puis *Les contes populaires du Poitou* (1892) et fait imprimer *La gronde et belle histouère de la Meurlusine* (1893) de René-Marie Lacuve qui rassemble par ailleurs *Ine Brassaille de contes en bia laingage potevin* (1899) et une autre collecte de proverbes, devinettes, locutions, chansons et contes dans *La littérature orale du département des Deux-Sèvres* (1906). C'est cette activité remarquable dans le domaine de ce qu'on appelle aujourd'hui la littérature orale qui vaudra à Niort d'accueillir en 1896 le premier congrès d'ethnographie française

2 **Écrits orientés vers le débat social et politique** : dès la *Gente Poitevinrie* et le *Rolea*, des écrits en parlanjhe abordent des questions de société. A la fin du XIXe siècle, la presse fait paraître des lettres et autres écrits politiques de Maître Francet (Edouard Lacuve, imprimeur, fabuliste, journaliste) dans le

journal *Le Mellois*, ou, souvent, d'anonymes, usage qui continuera au siècle suivant dans beaucoup de journaux de tous bords comme *Le Réveil Civraisien* ou *L'écho de Civray*.

**3 Écrits sur la langue** : dictionnaires (Beauchet-Filleau, Favre, Lalanne, Jônain, Belloumeau, Musset...), grammaires, chroniques linguistiques...paraissent à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, en français. Ainsi Alexis Favraud à côté de ses contes et pièces de théâtre (*Les noces de Jeannette*, *Les contes de Jeannette*, *Meulusine*, *la Batracho-miomachie*, traduction d'une comédie grecque) écrit un manuscrit monumental, en deux tomes de près de 1000 pages, conservé aux Archives départementales de la Vienne et à l'Université de Poitiers, la *Grammaire Poitevine du Patois de Couture d'Argenson et des Environs (Deux-Sèvres, Charente et Charente-Inférieure)* (1890).

Désormais l'appréhension de la langue se rationalise et favorise la prise de conscience d'une identité linguistique spécifique.

#### **4 Traductions** (voir Chevrier 1995)

Importantes dans l'histoire des langues et littératures les traductions permettent aux langues de se forger des outils pour tout dire et d'expérimenter des formes littéraires et textuelles nouvelles. On remarque ainsi à la fin du XIXe siècle, outre la traduction-adaptation de nombreuses fables (cf ci-dessous), la traduction

- de la **bulle Ineffabilis** du pape Pie IX en plusieurs versions (1865)
- d'une partie du **Médecin malgré lui** dans *Le Canard Potevin* (1876-1877)
- de l'histoire des **Quatre fils Aymon** par Alphonse Farault (1884).

A la fin du XXe siècle on notera en particulier la traduction d'une pièce occitane de Jean-Claude Scant (*Village à vendre*, 1975, pièce adaptée par André Pacher dans *La Grande Banissère. Vilajhe a vendre*), de diverses chansons françaises et occitanes, dont l'emblématique *Lo país que vòl viure* de Claude Marti (*Lo pèys qui veùt vivàe* Michel Gautier), avant, au début du XXIe siècle, la traduction du *Petit Prince* de Saint-Exupéry Martin-Minaret, 2013) et de plusieurs albums comme ceux de Tintin.

**5 Continuité et développement des écrits de type littéraire** : poésie, récits en vers et en prose, début de la fable, traduite ou réécrite, théâtre...

Parmi les auteurs, citons :

- pour les **fables** : au XIXe siècle, Henri Burgaud des Marets, puis Edouard Lacuve, Marc Marchadier et, au XXe, des dizaines d'auteurs comme Eugène Charrier, Arsène Garnier en Vendée.
- des épîtres et **chansons**, dont la chanson de *Nichan* (1806): Jacques Paliou (Sables d'Olonne).
- des **poésies** à la gloire du pays natal : Jules Guérin, sur le Marais poitevin 1873-1888 (nouvelle édition Gautier, 2013).
- parmi un grand nombre de pièces de théâtre (voir ci-dessous : Métivier, Henri Martin...), une place à part doit être faite à *La Mérine à Nastasie*, comédie saintongeaise d'Athanase Jean (Yan Saint-Acère), jouée à Paris en 1902, pièce-culte jusqu'à aujourd'hui : comme d'autres elle allie histoire d'amour et aspect ethnologique, à travers la mise en scène d'un mode de vie en perte de vitesse à la fois célébré et exclu de la modernité.

**A noter :**

**🚩 Développement des monologues et autres pièces « plaisantes » de type burlesque** : journaux, banquets et scène offrent un cadre où vont pulluler chansons et monologues. Très appréciés du public ils mettent souvent en scène un paysan stéréotypé, avare, ridicule, dépassé par le progrès...

Quelle signification sociale accorder à ces pièces ? Répétitives et souvent d'un goût douteux, elles n'en ont pas moins contribué au maintien de la langue, à moins qu'on ne les considère comme un des procédés diglossiques de dénigrement de la langue « basse », qui lui attire le mépris de nombreux intellectuels et jeunes de toutes conditions à qui cette littérature n'offrait qu'une piètre image de la langue régionale et de ses locuteurs.

#### ✚ Mais aussi :

- **Des bardes « stars »** : Goulebenèze (Grenon et alii, 2010), Yves Rabault (*Histouères et Chantuseries*), suivis par Odette Comandon, Mémé Zoé, Francine Besson, Le Grand Simounet'...
- **Des pièces qui ne manquent pas d'invention** : Henri Dazelle (*La Mairasse*, 1947), le docteur Henri Pigeanne (*Tot tchu ol est à moÿe* : <http://parlange.free.fr>)...
- **Développement de la nouvelle et du récit**, d'abord proche du conte avec Gaston Deslandes, puis ethnographique (Jacques Lacroix, *Scènes de la vie de Suzon*) ou plaisant (Eugène Rougier, *Les histoires de Jhaquet Male*) avant d'aborder l'autobiographie avec Roger Soulard (*Aneut chez d'aut'foués*), ou le genre policier, avec Jean Daviaud (*Le Bazit dau Teurrier d'la Couette*). La nouvelle se développe fin XXe-début XXIe siècle, en particulier avec le concours de la meilleure nouvelle organisé en 2002 par la Région Poitou-Charentes, qui fait connaître des textes de Jacques Braud, Philippe Dufour, Lucie Mémin, Dany de Cornulier (Voir anthologie *Tout dire en parlanjhe*, 2011)...

#### ✚ Importance des journaux et revues

- **à Paris** : *L'Amicale des Deux-Sèvres*, *Les Charentais de Paris*...accueillent surtout des pièces de littérature orale, chansons, légendes... mais aussi créations qui donnent lieu ensuite à des volumes (*Histoires de Jhaquet Male* de Rougier, *Scènes de la vie de Suzon* de Lacroix...).
- **en Poitou et Saintonge** :
  - Premier journal entièrement en poitevin-saintongeais d'octobre 1876 à septembre 1877 *Le Canard Potevin* d'Edouard lacune (Jacquett)
  - Début XXe (1901), *Le Subiet*, qui changera de forme, d'éditeur et évidemment de rédacteurs (Octave Daviaud, Jean Daviaud) puisqu'il vit toujours, intégré à la revue *Aguaine* de la SEFCO.
  - journaux et bulletins très divers, plus ou moins éphémères, presse locale et régionale et bulletins associatifs font paraître chroniques, feuilletons, lettres à visée politique, etc. en langue régionale, dans les journaux en français, jusqu'à maintenant (voir *Vu dire*, chroniques de Michel Gautier dans *Ouest France*)

#### ✚ Auteurs et public de toutes origines géographiques et sociales :

- **Diversité géographique** : non seulement tout le domaine linguistique est concerné, mais les Vendéens, Deux-Sévriens, Poitevins et Charentais à Paris y développent des cercles amicaux et culturels qui ont été d'importants foyers de création et de diffusion des textes en langue régionale. Depuis le dernier quart du XXe siècle, des auteurs et un public de tous horizons géographiques participent au mouvement littéraire et culturel autour du poitevin-saintongeais, en particulier grâce à Internet qui diffuse aussi bien textes que documents audiovisuels, émissions de radio...
- **Diversité sociale** :
  - Intellectuels/lettrés d'abord du milieu des avocats... puis plus divers: instituteurs, professeurs, apothicaire, curés, médecins, enseignants...
  - et d'états très divers : imprimeur, jardinier (Métivier), coordonnier, juge de paix, puis, au XXe siècle, paysans et toutes les professions, avec sans doute beaucoup d'enseignants.

En l'absence d'enquête sur la pratique orale et écrite de la langue régionale, on ne peut être plus précis.

#### ✚ Deux temps forts dans ces 200 ans:

- **fin XIXe-début XXe : Félibrige poitevin** évoqué par Jean-Jacques Chevrier (1995), grâce aux patientes recherches de qui on connaît mieux la littérature poitevine-saintongaise et en particulier le groupe de « félibres » qui, fin XIXe-début XXe siècle, va développer une défense et illustration enthousiaste de la langue poitevine :

**Auguste Gaud** : *Un pésan de chez nous, Une mérienne chez Jacquet Larbertuche.*



**Henri Martin** : *Les Terrailoux, Maître Chabiron Jeanne, Jeannette... et Madelon, Francille.*

**Adolphe Métivier**, auteur des Potevins d'aut'fêt, en quatre saynètes : *Une veillée chez Chauvinet, Un voyage à Paris, L'Ensorcelée, Célébration d'un mariage et le Fuchtin.*

Tous les trois se lancèrent dans

- l'écriture et l'interprétation sur scène de nombreuses pièces de théâtre.
- Soirées-conférences illustrées
- premier Congrès d'ethnographie française à Niort où ils jouent Les potevins de d'autefais
- échanges avec les félibres provençaux (Frédéric Mistral, Émile Pouillon, François Fabi, le Brizeux du Rouergue, Maurice Rollinat...

• **Fin XXe**, autre période faste : les générations qui vivent la perte de vitesse des langues régionales, leur non-transmission et même une stigmatisation souvent très dure des jeunes locuteurs, ces générations se tournent vers l'écrit, refuge et sauvegarde de la langue. Ce mouvement de collecte, création, restauration et défense fait de l'écrit un argument en faveur de la langue régionale et un outil d'enseignement.

○ Les poètes : Ulysse Dubois, auteur de chansons ciselées avec art, « orfèvre du poitevin-saintongeais » (Chevrier-Gautier 2002) et la nouvelle littérature poitevine-saintongaise: Michel Gautier (poésie et chanson, puis prose), Freddy Bossy (prose), Joël Simonnet, Patrice Desprée, Yannick Jaulin, Christiane Mandin, Bernadette Bidaude, Eric Nowak (poésie)... et bien d'autres participent au renouvellement de l'expression et surtout des thématiques, ouvertes aux préoccupations contemporaines, tournant résolument le dos à tout passéisme et souvent engagées.

○ Nouveau théâtre : André Pacher (1997), Pierre Chevrier (la saga d'Isidore, avec en particulier Isidore *fait de la salade*), Philippe Dufour (*La Grande et béle aventure de Jhan Cotillun é dau Grand Démanchai*, 2014)...

○ Textes d'actualité : chroniques dans les journaux (Gautier, 1989), chansons de protestation (André Pacher, Michel Gautier, Jean-Jacques Chevrier, Jacques Braud...)

Il faut souligner que le mouvement de défense de la langue régionale qui se déploie dans les années (19)70 sous l'impulsion de l'UPCP s'inscrit clairement dans le sillage du mouvement occitaniste (traductions, appareil idéologique et militant...), comme le mouvement de la fin du XIXe suivait le mouvement félibréen.

### **3 Fin XXe-début XXIe siècle : 50 ans de travaux et démarches autour du poitevin-saintongeais**

Les cinquante dernières années ont été particulièrement fertiles en travaux universitaires et érudits, en publications lexicographiques et pédagogiques et en création littéraire, parallèlement aux luttes pour la reconnaissance de la langue régionale et à la revendication de soutiens effectifs des pouvoirs publics.

#### **1 Recherches scientifiques ou érudites: études, Atlas...**

Engagée dès 1758 avec Dreux-Duradier (*Essai sur le langage poitevin*) et 1803 (communication de La Réveillère-Lépeaux à l'Institut de France), la recherche autour de la langue régionale s'est surtout consacrée à des travaux ponctuels au départ (par exemple sur Cellefrouin, en Charente : J. Rousselot, 1892), puis s'est élargie progressivement, jusqu'à concerner l'ensemble du domaine linguistique :

##### ○ **Monographies :**

Après des travaux comme ceux de Gaston Pougard (*Le parler franco-provençal d'Aiript*, 1952), qui pose la question de l'identification du poitevin-saintongeais, d'André Pelmont (*Le patois de Pougne-Hérison*, 1929-1972) présente de façon rigoureuse le vocabulaire relevé sur le terrain (transcription phonétique...), Pierre Rézeau fournit dans sa thèse l'étymologie des mots relevés à Vouvant (*Un patois de Vendée : le parler rural de Vouvant*, 1976).

### ○ **Travaux sur des aires de plus en plus étendues :**

On s'achemine progressivement vers des travaux sur des zones plus vastes, avec François Urgel en nord Gironde : *Glossaire de langue gabache* (1937), édité en 2014, Lars-Owe Svenson : *Les parlers du Marais vendéen* (1959), Jacques Pignon : *Evolution phonétique des parlers du Poitou* (1960), Freddy Bossy : *Le lexique maritime de la Saintonge et de l'Aunis* (1982). Pierre Gauthier, après de nombreux articles sur le poitevin (voir dans Gauthier-Jagueneau 2002 et Jagueneau 2005), étend ses analyses à l'ensemble du domaine, voire à tout l'Ouest du domaine d'oïl, en particulier pour comparaison avec le français du Canada (Gauthier 1995).

### ○ **Travaux sur l'ensemble du domaine :**

La publication de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest* va beaucoup faciliter les recherches sur l'ensemble du domaine :

Geneviève Massignon-Brigitte Horiot, 1971-1983, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest*, dans le cadre des atlas régionaux du CNRS\*.

Liliane Jagueneau 1987, *Structuration de l'espace linguistique entre Loire et Gironde*, à partir des données phonétiques de l'ALO\*.

Aux analyses de type dialectologique et dialectométrique (étude de la distance linguistique) s'ajoute la présentation de l'histoire de la langue (Nowak, 2010) et de la littérature (Chevrier 1995), puis l'aspect sociologique: Jean Léo Léonard- Liliane Jagueneau, 2009-2015: Enquête sociologique *Les Langues et vous* qui rend possible l'analyse de la contre-stigmatisation par les acteurs contemporains de la langue régionale (à paraître).

### ○ **Parmi les autres travaux sur le poitevin-saintongeais, signalons :**

- Michelle Auzanneau, *La parole vive du Poitou*, qui montre l'imbrication français-poitevin sur les marchés du Mellois et du sud Vienne.
- les Bibliographies de Jean-Jacques Chevrier (inédit) et, pour le saintongeais, Jean-Michel Hermans (consultable sur Internet).
- les communications aux colloques tenus en 2002, 2003 et 2005 à la Faculté des Lettres et des Langues de Poitiers (Gauthier-Jagueneau 2002 et Jagueneau 2005).

De nombreux travaux n'ont pas été évoqués ici, monographies, étude des « chafres » (surnoms d'auteurs et interprètes), inventaire des expressions... Les domaines restant à explorer sont extrêmement nombreux : les recherches linguistiques et sociolinguistiques à venir pourront privilégier aussi bien l'oralité que la morpho-syntaxe ou l'étude discursive des textes écrits passés et présents, vaste domaine d'exploration encore presque vierge, que la publication des nombreux documents inventoriés par Jean-Jacques Chevrier faciliterait grandement.

## **2 Les outils et l'aménagement**

Depuis une cinquantaine d'années, la plupart des domaines de l'aménagement de la langue ont été l'objet d'une activité certaine, qui mériterait une meilleure diffusion.

### ○ **Enquêtes**

Orientées surtout, mais pas uniquement, vers la littérature orale, les collectes conduites autour de la langue par des chercheurs indépendants et des associations de défense de la langue et de la culture régionales, ont, depuis la fin des années (19)60, permis d'engranger une documentation sonore importante. Partiellement accessibles au public, ces enquêtes, précieuses pour l'enseignement, l'analyse et la description de la langue, n'ont été, surtout pour des raisons pratiques, que trop peu explorées et on peut espérer que là aussi, l'avenir permette à de nouveaux chercheurs de se pencher sur cette abondante matière.

Parmi les collectes partiellement accessibles, citons celles

- de La Marchoise de Gençay (Jean-Jacques Chevrier, Michel Valière...). Le Fonds Valière est actuellement déposé à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société à l'Université de Poitiers (fonds en cours de réinstallation)
- d'André Pacher, Guy Martin, Jany Rouger, Michel Gautier et de nombreux autres membres des associations de l'UPCP (Pibolous, ARCUP...), enquêtes déposées au CERDO (Centre d'étude, de recherche et de documentation sur l'oralité, de l'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée, UPCP-Métive) à Parthenay et partiellement accessibles sur Internet (cerdo.fr)

D'autres, comme celles des Gens de Cherves, restent dans des fonds associatifs ou privés et sont en cours d'inventaire et de transcription.

Une partie de ces collectes a donné lieu à des publications : contes, devinettes, chansons, sont partiellement accessibles aussi en version papier ou sonore (cf Eléments de bibliographie).

#### ○ Dictionnaires et grammaires sur l'ensemble du domaine

Après la publication en 1971 de la *Grammaire saintongeaise* de Doussinet et en 1986 des *Vieux parlers poitevins* de Robert Mineau, plusieurs dictionnaires et une grammaire ont été publiés pour l'ensemble des cinq départements :

- Dubois Ulysse, Duguet Jacques, Migaud Jean-François, Renaud Michel, 1992-1999, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, SEFCO (Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest), en quatre volumes, complétés par un cinquième en 2004 : Dubois Ulysse, Angibaud James, Renaud Michel, *Lexique Français/Poitevin-Saintongeais, Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*. La partie poitevin-saintongeais/français présente des exemples et une localisation par départements, nécessairement approximative, mais qui a le mérite d'exister.
- Pivetea Vianney, 1992, *Dictionnaire du poitevin-saintongeais*, Geste éditions. Ce dictionnaire est conçu très différemment : il réunit en un seul volume les deux « sens », avec assez peu d'exemples, et il a la particularité d'être consultable sur Internet.
- Gautier Michel, 1993, *Grammaire du poitevin-saintongeais*, Geste éditions. Cette grammaire, qui enregistre de nombreuses variantes, est néanmoins destinée plus à l'apprentissage de la langue qu'à sa description.

#### ○ Elaboration d'une graphie commune

• C'est une longue histoire : depuis le XVIe siècle des graphies ont été élaborées, d'abord par les imprimeurs-éditeurs qui imposent, par exemple, pour le poitevin-saintongeais, non des règles, mais des tendances reprises d'un siècle à l'autre (voir Gauthier 2005). Ce qui domine, c'est plutôt

- une **grande variété d'écritures**
- la **recherche, constante, des moyens de représenter la spécificité phonétique** : le « i » des infinitifs ou participes passés en Poitou, le « qui »/ « çh »/ « thi » / « tch » / « ti »/ « ty » selon les auteurs pour le [k] palatalisé (dans les démonstratifs comme « quiés », « çhés », « thiés »... et tous les autres mots, devant [i], [e], [y] = « u »).
- **des choix issus du code graphique français** : doubles consonnes, notation des pluriels des noms et adjectifs...
- **mais aussi des façons d'écrire autres** chez certains auteurs : *gl* aux XVIe-XVIIe pour le [l] mouillé, *çh* (Jônain) pour le [k] palatalisé...

Un tournant est pris à la fin du XXe siècle: le **besoin d'une graphie commune** marque la fin des années 70 à la SEFCO, puis à l'UPCP avec le développement de l'édition et surtout l'association couramment opérée entre le souhait d'une normalisation et la recherche d'une reconnaissance par les pouvoirs publics - principalement pour l'enseignement.

#### • Hésitations entre graphies unifiantes et graphies localisantes.

L'absence d'apprentissage scolaire rend les auteurs et les lecteurs, surtout les lecteurs occasionnels, réticents à ce qui s'écarte des graphies françaises, réticences aussi bien envers la graphie de la SEFCO

qu'envers celle de l'UPCP. Peut-être d'ailleurs, la pratique très répandue de l'écriture en langue régionale rend-elle difficile l'installation d'une norme graphique, le sentiment que la langue régionale appartient au locuteur étant très fort (Eloy-Jagueneau, 2013).

#### ○ édition

En zone poitevine-saintongeaise une maison d'édition, **Brissaud** édite le glossaire de Mineau et Racinoux, les contes de Léon Pineau et Geste Paysanne-UPCP devient une maison d'éditions autonome, **Geste éditions**, qui édite de nombreux titres dans sa collection Parlanjhe, dont des ouvrages en format poche. D'autres éditeurs, locaux ou extérieurs, contribuent à l'édition d'une grande variété de publications. A noter en particulier l'apparition d'une collection Parlanjhe chez l'éditeur occitaniste PyrMonde-PrinciNegue (Les éditions régionalistes).

#### 🚩 Editions associatives

Des éditeurs associatifs contribuent par ailleurs à l'édition de plaquettes, CD, dictionnaires, anthologies, documents sonores....

##### ▪ SEFCO :

*Aguaine-Le Subiet* (voir bibliographie)

Duguet Jacques, 1973, *Anthologie Poitou-Aunis-Saintonge-Angoumois* (Moyen âge – XIXe siècle)

*Cots de Subiet, Choix de textes en Poitevin-Saintongeais*, 2000-2008, SEFCO, trois tomes.

Mais aussi des livres comme ceux de Roger Soulard, Robert Beau (*La grouse ouvrajhe*) ou *Le Manuscrit de Pons*.

##### ▪ UPCP-Métive :

*Ecrivajhes. Prose et poésie poitevine-saintongeaise. 53 auteurs de 1850 à 1984, avec un lexique*, 1985, UPCP-Geste Paysanne (XIX-XXe siècle) (épuisé). Fait suite à l'anthologie Duguet 1973.

Commission Parlanjhe de l'UPCP-Métive, *Tout dire en parlanjhe*. 71 textes en langue régionale de Poitou-Charentes, Vendée, Nord Gironde et sud Loire-Atlantique (coord. Liliane Jagueneau, 2011, Geste éditions). Anthologie-manuel pour l'apprentissage de la langue et de la culture poitevines-saintongeaises.

Documents sonores (*Paroles du Mellois, Chants de protestation* d'André Pacher...) et audiovisuels (film d'animation *Demi-Jhau*, à paraître fin 2014) et cahiers du CERDO dont certains contiennent des textes en poitevin-saintongeais.

▪ **Arantèle** : recueils de poèmes, CD... en co-édition.

▪ **Parlanjhe Vivant** : actes des colloques 2001 (Gauthier et Jagueneau 2002), 2003 et 2004 (Jagueneau 2005), albums de contes-CD (*Demi-Jhau et les 3 Petites poulètes, Poucinet et Francille*, 2008) et DVD *Lés 3 Petites Poulètes* (Mousset 2007).

### 3 Resocialisation de la langue : extension de l'usage du poitevin-saintongeais dans différents domaines

Des actions volontaristes tendent à élargir de façon très ponctuelle le champ de l'expression en poitevin-saintongeais :

#### ○ dans le domaine scientifique et technique :

▪ terminologie informatique et internet.

▪ A signaler, dans le domaine de la psychanalyse : traduction d'un passage de Lacan par V. Pivetea

▪ articles scientifiques en parlanjhe sur la langue et la littérature régionales (voir entre autres Jagueneau et Chevrier, dans Gauthier-Jagueneau 2002)

○  **dans la vie économique** : quelques publicités utilisent la langue régionale : publicité de Restauréco vers 2005, pancartes en parlanjhe France Télécom en Vendée (A buns garets, bounes métives), murs de L'entrepot, fabrique de bottines Rautureau à La Gaubretière (Vendée), nombreux produits nommés en poitevin-saintongeais (Voir <http://parlanjhe.asteur.fr>, *La Riorte dau Parlanjhe*, décembre 2013 et avril 2014).

○  **dans la vie politique et sociale** : revendications exprimées en parlanjhe ans une manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame des Landes, ailleurs contre le nucléaire ou contre le golf de Noirmoutier... Hors

des cercles militants : des feuilles existent avec une chronique en parlanjhe, ici ou là, à telle ou telle occasion, les périodes de campagne électorale étant des moments privilégiés pour permettre l'émergence de la langue régionale.

○ Dans les **loisirs, les médias et l'art**: la langue régionale apparaît dans la création et l'interprétation de chansons, films d'animation, jeu de sept familles en parlanjhe *Les plantes sauvages du Poitou*, édité par La Marchoise, jeux de questions à choix, sculptures en rapport avec des expressions en langue régionale, commentées par un texte d'accompagnement (Esteban/Stéphane Boudeau : *Pirolures é à autres fétis / Sculptures et autres créations*.)...

Plusieurs radios associatives diffusent des émissions en langue régionale depuis 1982 (Jagueneau 2007).

○ **Concours**, rencontres d'auteurs, d'interprètes...

○ **L'éducation mériterait un chapitre à part** : l'Education nationale n'a jamais pas ouvert d'épreuve facultative en poitevin-saintongeais au baccalauréat, épreuve réclamée depuis plus de trente ans par les militants, contrairement au gallo qui en a bénéficié grâce à l'existence de l'épreuve en breton et à l'engagement des élus. Si quelques écoles, lycées ou collèges ont mis en place des ateliers de langue régionale en dehors du temps scolaire ou inclus la langue régionale dans certains projets en particulier autour du conte, on peut globalement estimer que la place de la langue régionale dans l'enseignement est à peu près inexistante. Néanmoins des outils ont été développés pour aider les enseignants à sensibiliser les enfants et les jeunes : imagier, albums, anthologies, manuels... A la fin des années (19)90 la Région Poitou-Charentes a adressé à tous les lycées de la Région une mallette pédagogique rassemblant dictionnaires, grammaire, documents sonores... Mais sans formation des maîtres ni information des parents, un nombre insignifiant d'élèves a pu, au cours de sa scolarité, être en contact avec la langue régionale. Les efforts de l'association *Parlanjhe os écoles*, d'*Arantéle*, de *Parlanjhe Vivant*, d'*Ecoute Voir*, de la *SEFCO* et des initiatives individuelles ont certes permis de développer des activités dans certains établissements et ici ou là certains élèves ont pu entendre parler de la langue régionale. Mais l'absence totale de soutien institutionnel prive les enfants et les jeunes d'une formation indispensable, en l'absence de transmission parentale. Les exceptions méritent d'être signalées :

▪ De 1982 à 2002, une épreuve facultative au concours de recrutement des instituteurs (puis professeurs des écoles) a obtenu un grand succès auprès des futurs enseignants et la formation, très limitée en temps, offerte à l'IUFM de Poitiers pendant quelques années, puis à celui de Niort a attiré beaucoup d'étudiants.

▪ L'Université de Poitiers a ouvert en 1983 un enseignement optionnel de poitevin-saintongeais offert à tous les étudiants. De plus en plus réduit en durée, cet enseignement ne peut que sensibiliser les étudiants qui choisissent cette option, sans leur apporter la formation dont ils auraient besoin. Malgré des moyens tout aussi limités, le Diplôme Universitaire de Langues régionales, créé en 1985, a permis à un public très varié d'acquérir une certaine formation, en rapport avec des besoins professionnels ou personnels.

▪ Des écoles comme celle de Féneroy ou de Montamisé, des collèges comme ceux de Brioux ou de La Mothe-Saint-Héray, le lycée de la Roche-sur-Yon, le Lycée horticole de Niort et quelques autres établissements ont accueilli des activités suivies, en langue régionale, animées par des enseignants ou des intervenants extérieurs. A signaler, ces dernières années, une initiative de la Médiathèque de Poitiers, où Marie-Odile Guignard, conteuse, intervient en langue régionale dans les établissements de la Communauté d'Agglomération de Poitiers qui en font la demande.

**Cette « normalisation » en est à un stade embryonnaire et on a compris que la resocialisation de la langue exige beaucoup d'énergie.**

**On a compris aussi que l'émergence d'une langue est tout sauf un retour au passé : marche en avant au contraire, envers et contre le partage inégal des taches linguistiques : le français occupe toutes les places et est seul considéré comme légitime dans les mentalités, avec l'anglais.**

## 4 Lutte pour la reconnaissance

### ○ importance du mouvement associatif :

**SEFCO**, Société d'Etudes Folkloriques du Centre Ouest, créée en 1962 et devenue ultérieurement Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest, association surtout tournée vers la mise en valeur du patrimoine, qui regroupe des adhérents des cinq départements, abonnés au Bulletin *Aguaine-Le Subiet* de la SEFCO qui organise maintes rencontres-matinées ou soirées autour du « patois », un festival de théâtre annuel et un colloque tous les deux ans. A son siège, La Maison de Jeannette à Saint Jean d'Angély, on peut consulter un grand nombre de documents autour de la langue, de la culture et de l'histoire régionales. La SEFCO participe au Groupe de travail Langues régionales (poitevin-saintongeais et occitan) du Conseil Régional Poitou-Charentes (<http://www.sefco-subiet.eu>).

▪ **UPCP-Métive**, Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée, qui comprend une quarantaine d'associations de culture populaire (La Marchoise, l'ARCUP, Les Gens de Cherves, Arantèle, Parlanjhe Vivant...) et des adhérents individuels, et qui impulse la création en langue régionale et en français, en particulier à partir des collectes réunies au CERDO ([www.metive.org](http://www.metive.org), qui abrite sur sa page Langues dizou.com)

▪ **DPLO**, Défense et Promotion des Langues d'Œil, association créée en 1982 et à laquelle adhèrent 7 associations représentant le bourguignon-morvandiau, le champenois, le gallo, le normand, le picard, le poitevin-saintongeais, le wallon, unies pour revendiquer un statut et des mesures pour les langues d'œïl (cf ci-après)

### ○ Importance de l'Europe :

▪ Charte européenne des langues régionales et minoritaires 1992 signée en 1999 mais non ratifiée

▪ Bureau européen pour les langues moins répandues et Comité français pour les langues moins répandues

### ○ Reconnaissance de la langue : rapports, avancées et reculs successifs :

▪ **1982** Création d'épreuves facultatives de gallo, normand, picard, poitevin-saintongeais pour les concours d'entrée aux Ecoles Normales (puis IUFM)

▪ **1985** Conseil national des langues et des cultures régionales : les Langues d'Œil y sont représentées par le président de DPLO (Michel Gautier) .

▪ **1986** Le Conseil national des langues et des cultures régionales vote deux avis favorables aux langues d'œïl et qui ne seront pas suivis d'effet.: émissions hebdomadaires de radio et de télévision, extension de l'épreuve facultative au baccalauréat à l'ensemble des langues d'œïl.

▪ **1992** Les langues du domaine d'œïl admises par le Comité français du Bureau Européen pour les langues moins répandues (organisation non gouvernementale agréée par l'Union Européenne).

**1995** : Groupe de travail sur la Langue poitevine-saintongeaise – devenu ultérieurement : Groupe de travail Langues Régionales (poitevin-saintongeais et occitan)– auprès du Conseil régional de la région Poitou-Charentes, formé d'élus, de représentants d'associations et d'experts chargés de proposer au Conseil régional des projets autour des langues régionales.

**1998** : **Rapport Poignant** qui prend position pour la ratification de la Charte européenne des langues régionales.

▪ **1999 Signature par la France** de la Charte européenne des langues régionales, qui ne sera pas ratifiée ensuite et donc pas mise en application, le Conseil constitutionnel ayant jugé qu'elle n'était pas conforme à la constitution française, alors que des juristes ont montré qu'il n'en est rien (Carcassonne 1998).

▪ **Rapport Cerquiglini** : les langues d'œïl figurent dans la liste des « langues parlées par des ressortissants français sur le territoire de la République » dans le rapport établi par Bernard Cerquiglini, directeur de la Délégation à la langue française et aux langues de France, et demandé par le Ministère de la Culture et de l'Education.

▪ **2002** Suppression des langues d'œïl dans la liste des langues régionales qui peuvent donner lieu à un enseignement facultatif au sein des I.U.F.M. et à une épreuve optionnelle au concours de recrutement des professeurs des écoles.

▪ **2002** L'académie de Poitiers est citée par le Bulletin de l'Education nationale dans la liste de celles où doit être créé un **Conseil académique des langues régionales**. Malgré des demandes répétées, ce Conseil ne sera jamais créé.

▪ **2007-2010** : un « collectif saintongeais », soutenu par des élus et ministres, intervient pour faire modifier par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF) du Ministère de la Culture la présentation du poitevin-saintongeais en « poitevin, saintongeais », dans la liste des langues de France du Ministère susceptibles de bénéficier de mesures de soutien. En 2010 la liste des langues publiée par le Ministère est rectifiée par celui-ci. La formulation présentée sur le site du Ministère : « le poitevin-saintongeais [dans ses deux variétés : poitevin et saintongeais] », prend en compte l'affirmation de la spécificité saintongaise, tout en affirmant l'unité du « groupe poitevin-saintongeais » (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-diversite-linguistique>).

▪ **2008** : article 75-1 ajouté à la Constitution française : « *Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France* », qui ne confère aucun droit nouveau aux locuteurs des langues régionales.

▪ **2013 Rapport** du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (présidé par Rémi Caron) **Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne** pour la mise en œuvre de mesures en faveur des langues régionales.

**2013** : **lettre de six députés** à la Ministre de la Culture pour la prise en compte du poitevin-saintongeais dans la loi à venir.

▪ **2014 Réponse au Rapport de 2013 et rappel des principales revendications de DPLO** ([www.languesdoil.org](http://www.languesdoil.org)):

- organiser pour ces langues un enseignement à tous les niveaux et donc la formation des enseignants
- mettre en œuvre une présence réelle dans les médias audiovisuels
- favoriser leur visibilité dans l'espace public
- encourager leur prise en compte dans la vie économique et culturelle

Le parcours du combattant suivi par les défenseurs des langues d'oïl se heurte à des obstacles multiples :  
- comme toutes les langues de France les langues d'oïl, donc le poitevin-saintongeais, se heurtent à l'indifférence des grands médias et à l'hostilité d'un jacobinisme très bien représenté dans les sphères du pouvoir.

- mais elles se heurtent en outre à l'ignorance voire à l'hostilité de ceux qui les assimilent à du français déformé, ou à du français régional, ne pouvant être reconnu comme langue à part entière.

- et elles affrontent en même temps l'indifférence de beaucoup de locuteurs qui, ne voyant pas leur langue valorisée par les médias et les pouvoirs publics, ne comprennent pas en quoi elle peut être utile, alors que tout ce qui peut permettre de trouver un emploi, de vivre à l'étranger... est considéré comme mieux adapté à notre époque.

- les enseignants, souvent en difficulté sur d'autres missions dites « prioritaires », voient mal comment intéresser les jeunes élèves à une langue aussi peu valorisée socialement.

C'est pourquoi beaucoup d'actions de valorisation de la langue sont organisées par les associations de défense du poitevin-saintongeais, parfois avec l'aide des pouvoirs publics. Ainsi la Région Poitou-Charentes réalise tous les ans un calendrier en poitevin-saintongeais, occitan et français et met en place régulièrement des concours d'écriture, des rencontres d'auteurs, des journées « Langues en fête ». Mais le manque de moyens est là aussi criant et les limites du bénévolat ne permettent pas de combler les lacunes énormes qui persistent, après 40 ans de prise de conscience collective de la valeur de la langue et de la culture populaires.

○ **les défenseurs dau parlanjhe sont de ce fait présents sur tous les fronts** : une étude récente montre ce que les actions autour des langues d'oïl ont apporté à la société et comment les acteurs de ces langues s'attachent à inverser le processus de stigmatisation dont sont victimes les langues d'oïl (Léonard-Jagueneau, 2009-2015).

○ **le public**

Le public réserve généralement un bon accueil aux initiatives : spectacles, conférences, soirées, festivals obtiennent des scores de présence importants.

Mais très peu s'investissent dans la défense active de la langue et beaucoup restent marqués par le dénigrement dont le poitevin-saintongeais et ses locuteurs ont été victimes, même s'il est vrai que les mentalités ont évolué.

A ce sujet une locutrice distingue ceux qui « affichent » fièrement leur langue, en particulier sur scène, mais pas seulement, et ceux qui assistent à cette mise en spectacle tout en continuant à souffrir du « complexe du patois » (enquête Jagueneau, 2009).

## 5 Les difficultés

Elles ne manquent pas, inhérentes à la situation de diglossie et à ses conséquences : peu de considération et même dévalorisation des locuteurs envers leur langue, insuffisance des moyens pour faire évoluer la situation, prise de conscience insuffisante chez les élus... Mais la situation de diglossie ne suffit sans doute pas à tout expliquer et peut même d'une certaine façon apparaître comme une explication facile.

○ **pratique orale insuffisante** dans le mouvement militant et ailleurs. Alors que l'écrit a connu un développement remarquable, la pratique de l'oral ne semble pas avoir évolué positivement. Présente en situation formelle (conte, émissions radio spécialisées...), la langue régionale ne l'est pas suffisamment en situation spontanée, par manque d'habitude de ceux là mêmes qui prennent sa défense, mais n'en ont pas un usage suffisant au quotidien et par indifférence de ceux qui la maîtrisent mais ne se sentent pas dans des situations propices à son usage dès lors qu'ils sortent des cercles restreints de la famille, du village, des amis proches...

○ **Choix différents d'aménagement de la langue** : les uns orientent plus leurs actions vers la conservation du patrimoine, d'autres vers la reconnaissance de la langue régionale et la création, différence qui n'est pas en soi un obstacle à la coopération. Les difficultés semblent plutôt liées

▪ à des **choix différents d'écriture** :

- une graphie dite « normalisée », mise en place et appliquée par l'UPCP et Geste éditions (Gautier 1993), graphie qui innove sur plusieurs points : tendance unifiante et graphèmes inconnus en français comme *àe, àie, én, çh...*,

- une graphie beaucoup moins unifiante et plus proche de celle du français dans le *Glossaire* de la SEFCO (Dubois 1992) : infinitifs en *-er, -euil, ail...*

avec des points communs entre elles : absence de consonnes doubles, notation des consonnes comme *jh, çh, gh, bli, cll, fl, pll...*

- des usages individuels variés, tantôt plus ou moins conformes aux deux directions ci-dessus, tantôt beaucoup plus libres (voir en particulier *Le Subiet* et la collection « Parlange d'entre Loire et Gironde » des Éditions des Régionalismes), beaucoup craignant qu'une graphie commune ne leur permette pas de représenter les spécificités de leur parler, alors que les systèmes graphiques existants ont été conçus pour rendre compte et de la diversité et de l'unité des parlers constituant la langue régionale.

▪ à la **conception même de la langue régionale**, perçue tantôt comme **moyen d'expression à part entière, et ses usages** comme liés **aux enjeux de la vie d'aujourd'hui** ; perçue tantôt comme le reflet du passé et ses usages comme liés à la conservation de valeurs traditionnelles.

○ **Présence très insuffisante dans l'espace public** et donc très peu de débouchés, alors que les besoins sont réels dans les établissements comme les EHPAD, dans les écoles, collèges et lycées, et dans le temps périscolaire, mais aussi en ce qui concerne les loisirs, la culture, le tourisme : jeux, balades contées, cinéma...



En conclusion l'histoire d'une langue régionale comme le poitevin-saintongeais, évoquée ici de façon très incomplète, mérite qu'on s'intéresse à elle et que son étude se poursuive, après les nombreux travaux dont la langue a déjà été l'objet. Histoire difficile, qui aboutit à la fois à une vitalité et à une fragilité tout à fait certaines. En effet

**1 le poitevin-saintongeais a la chance, contre toute attente, d'avoir toujours des locuteurs natifs.**

2 la lutte pour la défense d'une langue régionale est ressentie par ses acteurs comme allant de pair avec la lutte pour la **démocratie culturelle** (Giordan 1982), contre l'injustice, la discrimination entre les langues : associée à des valeurs reconnues, cette lutte y trouve un soutien et des arguments forts.

**3 le mouvement pour la défense du poitevin-saintongeais est un mouvement essentiellement culturel et non politique**, mais sa prise en compte par les politiques, indispensable, est encore très timide.

4 et enfin le **foisonnement d'initiatives, d'enquêtes, d'écrits, d'activités autour du poitevin-saintongeais doit gagner en visibilité** pour que la vitalité de cette langue d'oïl soit mieux reconnue.

### \*Lexique et notes

Ce texte applique les modifications orthographiques parues dans le Journal officiel de la République française du 6 décembre 1990.

**Liliane Jagueneau** : linguiste, spécialiste du poitevin-saintongeais, elle a enseigné poitevin-saintongeais (1983), occitan et linguistique française à l'Université de Poitiers, de 1999 à 2012. Elle a étudié *La structuration linguistique de l'espace linguistique entre Loire et Gironde*, d'après l'analyse dialectométrique des données phonétiques de *l'Atlas Linguistique et ethnographique de l'Ouest* (1987). Elle a publié deux volumes d'actes de colloques organisés à l'Université de Poitiers (Gauthier-Jagueneau 2002 et Jagueneau 2005) et des articles sur le lexique, la littérature orale et écrite en poitevin-saintongeais, ainsi que sur le lexique commun au poitevin-saintongeais et au français acadien (Jagueneau-Péronnet 2003). Son dernier ouvrage est l'édition du *Glossaire de langue gabache* (2014), où François Urgel a enregistré, expliqué et commenté environ 7000 mots du nord Gironde.

**Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest** (Geneviève Massignon-Brigitte Horiot) : l'ALO fournit des données lexicales et phonétiques pour 124 points d'enquête sur les cinq départements du domaine linguistique et leurs marges, inventaire extrêmement précieux réparti sur plus de 800 cartes et de nombreuses listes complémentaires, outil scientifique qui a beaucoup facilité la tâche des chercheurs par la suite. **Il y manque** malheureusement un quatrième volume, sur la morpho-syntaxe.

**Diglossie** : bilinguisme collectif inégalitaire, une/des langues étant mises en situation d'infériorité et vouées à l'extinction par une langue dominante (ex. : en France, toutes les langues régionales sont en situation de diglossie par rapport au français) (cf Henri Boyer).

**Géolecte** : parler analysé sous l'angle de sa spécificité géographique.

**Grands Jours du Parlement de Paris** : journées pendant lesquelles le Parlement de Paris se substitue à la justice locale, en rendant la justice à la place du présidial créé à Poitiers en 1552, mais de statut provisoire, visant surtout à « renflouer le trésor » (Augustin 2002). Il a siégé à cinq reprises à Poitiers et ce sont ceux de 1541 qui sont évoqués dans le *Menologue de Robin*.

**Histoire et géographie des parlers poitevins et saintongeais** : cette question sera abordée par Eric Nowak dans la conférence-débat du 20 avril (voir programme).

**Idiolecte** : langage particulier d'une personne ou d'un groupe.

**Langues d'oïl** : ce groupe linguistique comprend, outre le français, le franc-comtois, le wallon, le champenois, le picard, le normand, le gallo, le poitevin-saintongeais [dans ses deux variétés : poitevin et saintongeais], le lorrain, le bourguignon-morvandiau (Liste mise à jour en 2010 par le Ministère de la Culture-Délégation à la langue française et aux langues de France : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-diversite-linguistique>). Le domaine d'oïl comprend d'autres variétés, moins affirmées, semble-t-il, comme le berrichon, et des variétés plus proches du français dans le bassin parisien. Les langues d'oïl sont issues du latin, comme les autres langues romanes : franco-provençal, occitan, corse, catalan, castillan (espagnol), italien, sarde, rhéto-roman ou rhéto-frioulan (romanche, ladin, frioulan) et langues romanes orientales (roumain, aroumain, istro-roumain et mégléno-roumain).

**Langues gallo-romanes** : langues d'oïl, occitan, franco-provençal.

**Langues minoritaires territorialisées** : langues non officielles pratiquées dans une zone géographique déterminée (et au-delà, selon les déplacements de population) = langues régionales

- Langues minoritaires non territorialisées** : langues non officielles pratiquées par des locuteurs non regroupés géographiquement (ex : langue des signes, rom...).
- Sponsus ou Drame des Vierges sages et des vierges folles** : la localisation géographique de ce texte peut être discutée. Les recherches qui le localisent en limousin occidental (Périgord/Confolentais) peuvent de fait rejoindre le point de vue de Freddy Bossy, dans la mesure où le sud de l'espace poitevin-saintongeais a été la partie occidentale de l'occitan limousin avant son oïllisation.
- Standardisation** : employé ici dans le sens d' « aménagement », équipement de la langue en outils facilitant son apprentissage et sa reconnaissance.
- Structuration de l'espace linguistique entre Loire et Gironde**, à partir des données phonétiques de l'ALO (Jagueneau 1987). A partir des méthodes de l'analyse informatique des données, la dialectométrie fait apparaître la proximité et la distance entre les parlers, et permet ainsi de tracer des ensembles et sous-ensembles de parlers à différents niveaux. On voit ainsi que, sur le plan phonétique, le domaine poitevin-saintongeais comprend un noyau « centre-ouest » (Vendée-Deux-Sèvres) à partir duquel rayonnent des modalités nettement différenciées du français, tandis que le noyau occitan, extérieur, au sud-est, à l'ensemble poitevin-saintongeais, y diffuse d'autres traits phonétiques et que la zone intermédiaire (Vienne et Saintonge) est marquée à la fois par des traits venant du noyau centre-ouest, du noyau sud-est et du nord, beaucoup plus proche du français. Cette structuration de l'espace linguistique n'oppose pas de façon très visible le nord (poitevin) et le sud (saintongeais) de cet espace linguistique, pas plus que l'est et l'ouest. Cette étude des données phonétiques reste à poursuivre sur le plan grammatical, les données morphologiques et syntaxiques étant malheureusement très peu présentes dans l'ALO.
- Unilinguisme** : idéologie qui exclut les langues autres que la langue officielle au plan collectif et dans les mentalités (cf Henri Boyer).
- Voyelle atone** : voyelle non accentuée (en langues d'oïl : seule la voyelle finale est accentuée, le « e » final est toujours atone et même complètement inexistant, le plus souvent, sauf en français occitanisé)

## Éléments de bibliographie, discographie et sites Internet

### 1 Recherches, études et documents anciens (rééditions)

- Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde : <http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/>  
*Atlas des langues en danger dans le monde*, 2010, Moseley Christopher (dir.), éd. UNESCO, (édition papier en français) (5 degrés de « danger » : vulnérable, definitely endangered, severely endangered, critically endangered, extinct). La plupart des 26 régionales et minoritaires de la métropole sont classées comme « severely endangered », sauf le basque et l'alsacien (alemannic), « vulnérable », le franco-provençal (arpitan) et le corse : definitely endangered).
- Augustin Jean-Marie, 2002 « Les procès dans la Gente Poitevinrie », dans Gauthier-Jagueneau, p.13-21.
- Auzanneau Michelle, 1999, *La parole vive du Poitou. Une étude sociolinguistique en milieu rural*, Paris-Montréal, L'Harmattan.
- Bibliothèque Georges Pompidou, 1999, *Langues régionales : langues de France, langues d'Europe*. Actes de la journée d'études organisée par la Bibliothèque publique d'information au Centre Georges Pompidou, Paris, le 30 janvier 1999 (transcription des débats sur le transfert de langues, la Charte européenne..., avec la participation d'Anthony Lodge, Hervé Guillorel, Pierre Encrevé...)
- Bossy Freddy, 1982, *Le lexique maritime de la Saintonge et de l'Aunis*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, univ. de Bordeaux.
- Boucherie Anatole, 1873, *Le dialecte poitevin au XIII<sup>e</sup> siècle*, Niort, éd. Clouzot.
- Boyer Henri, 2005, « Représentations linguistiques et idéologisation des conflits diglossiques », dans Jagueneau (2005), p. 13-25.
- Boyer Henri « Idéologie sociolinguistique et politiques linguistiques "intérieures" de la France » Univ. Montpellier III (DIPRALANG-EA 739) : [http://www.urbi-beziers.fr/articles/ideologie\\_sociolinguistique\\_politique\\_france.pdf](http://www.urbi-beziers.fr/articles/ideologie_sociolinguistique_politique_france.pdf)
- Carcassonne Guy, 1998, *Etude sur la compatibilité entre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la Constitution : rapport au Premier ministre* : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001697/>
- Chevrier Jean-Jacques, 1995, « La littérature de langue poitevine-saintongeaise », dans *La langue poitevine-saintongeaise. Identité et ouverture*. Table ronde du 10 octobre 1994, Hôtel de Région, Poitiers, Geste éditions (<http://www.gesteditions.com>), p.27-41.
- Chevrier Jean-Jacques et Gautier Michel, 2002, *Le poitevin-saintongeais : langue d'oïl méridionale*, Geste éditions-Bureau pour les langues moins répandues, 50 p.
- De Certeau Michel, Julia Dominique, Revel Jacques, 1975, *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Gallimard. Contient le rapport de Grégoire et une analyse des réponses.
- De La Chaussée François, 1966, *Les parlers du Centre-Ouest de la Vendée*, D'Artrey.

- Duguet Jacques, 1970, *Le Manuscrit de Pons. Recueil de textes en patois saintongeais du XVIIIe siècle*, SEFCO (auteur : J. Besse).
- Eloy Jean-Michel et Jagueneau Liliane, 2013, « Dynamique de permanence et d'émergence des langues d'oïl : quel sens social ? », dans *L'Histoire sociale des Langues de France* (dir. Kremnitz, Presses Univ. de Rennes, p. 385-394).
- François Gusteau *La misère des paysans*, (1699-1761), 1999, éd. Michel Gautier, Geste éditions.
- Gauthier Pierre, 1985, « La langue poitevine hier et aujourd'hui », dans *La Boulite poitevine-saintongeaise* n°8 (Numéro spécial Langue poitevine-saintongeaise), p. 8-14.
- Gauthier Pierre et Lavoie Thomas (dir.), 1995, *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, Université Lyon III, Jean Moulin.
- Gauthier Pierre, 2005, « Images et dynamique de la langue poitevine dans les œuvres des XVIe et XVIIe siècles » dans Jagueneau (2005), p. 167-178.
- Gauthier Pierre et Jagueneau Liliane (coord.), 2002, *Ecrire et parler poitevin-saintongeais du XVIe siècle à nos jours*, Actes du Colloque tenu à l'Université de Poitiers du 26 au 27 octobre 2001, Parlanjhe Vivant – Geste éditions.
- Gautier Michel, 1989, « Parlanjhe et révolution : de l'enquête Grégoire en Poitou (1790), à la communication de La Réveillère-Lépeaux à l'Institut (1803), dans *l'Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, p. 111-119.
- Gautier Michel, 2005, « Les deux versions du Noël Complimans daux bregers de François Gusteau », dans Jagueneau (2005), p. 179-186
- La Gente Poitevinrie. Recueil de textes en patois poitevin du XVIe siècle*, 1960, éd. par Jacques Pignon, d'Artrey, (rééd. Geste éditions).
- Horiot Brigitte – Massignon Geneviève, 1971-1983, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (ALO)*, CNRS, 3 volumes.
- Jagueneau Liliane, 1987, *Structuration de l'espace linguistique entre Loire et Gironde. Analyse dialectométrique des données phonétiques de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'ouest*, thèse pour le Doctorat d'Etat (univ. Toulouse).
- Jagueneau Liliane (coord.), 2005, *Images et dynamiques de la langue. Poitevin-saintongeais, français et autres langues en situation de contact* L'Harmattan, coll. Langue et parole.
- Jagueneau Liliane, 1999, *Le parlanjhe de Poitou-Charentes-Vendée, Nord-Gironde et Sud-Loire-Atlantique en Trente questions*, Geste Editions.
- Jagueneau Liliane et Péronnet Louise, 2003, « Lexique acadien et lexique poitevin-saintongeais : étude synchronique d'une « parenté », dans *L'Acadie Plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes* (André Magard, dir.), Université de Moncton et Université de Poitiers, p. 189-227.
- Jagueneau Liliane, 2008, « Le poitevin-saintongeais à la radio : usage et représentation de la langue régionale », dans *Les langues de France au XXIe siècle : vitalité sociolinguistique et dynamiques culturelles* (Carmen Alén Garabato et Henri Boyer, dir.), L'Harmattan, p.183-196.
- Jagueneau Liliane, 2008, « Les chemins des mots », *Aguaine, revue de la Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest* n°243, juillet-août 2008, p.3-33.
- Jônain Pierre (1779-1884), 2009, *Jhoret et Suzanne ou Les saisons saintongaises* (introduction, traduction et notes par Michel Gautier), Geste éditions.
- Lacuve Edouard (Jacquett), 1999 (rééd.1893), *Fables en patois poitevin*, Geste éditions.
- Lettres à Grégoire sur les patois de la France (1790-1794)*, 1969, *Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France, au début de la Révolution, suivis du rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Urbain-Domergue, etc., avec une introduction et des notes par A. Gazier*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1880, 353 p. ; réimp. fac-sim. Genève, *Slatkine*, coll. « Bibliothèque des dictionnaires patois de la France : Première série » (n° 1)
- Léonard Jean-Léo et Liliane Jagueneau, 2010-2011, « Les Langues et vous : aménagement linguistique « de par en bas » en domaine d'oïl » (enquête auprès de 25 « acteurs de la langue » en poitevin-saintongeais, gallo et morvandiau-bourguignon, à paraître)
- Lusignan Serge, 1986, *Parler vulgairement : les intellectuels et la langue française au XII et XIV siècles*, Montréal, Presses de l'Univ. de Montréal.
- Lusignan Serge, 2004, *La langue des rois au Moyen-Âge. Le français en France et en Angleterre*, PUF (coll. Le nœud gordien).
- Ministresse Nicole (La). Dialogue poictevin de Iosué et de Iacot* : [http://pictavia.free.fr/Ministresse\\_Nicole.pdf](http://pictavia.free.fr/Ministresse_Nicole.pdf)
- Muljacic Zarko, 2004, "La dynamique des langues romanes", J.M. Eloy (éd.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, L'Harmattan, t. 2 p. 299-314.
- Muljacic Zarko, 1986, "L'enseignement de Heinz Kloss", *Langages* t. 21 n° 83, pp. 53-63.
- Nowak Eric, 2008, *Le « parlange » : attestations, usage, origine et ancienneté du mot en Vendée, Poitou, Charentes, Pays gabaye, Pays de Retz*, Éditions PyrÉmonde.
- Nowak Eric, 2010, *Histoire et géographie des parlers poitevins et saintongeais*, Éditions des régionalismes.

- Pignon Jacques, 1960, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, éd. D'Artrey.
- Rézeau Pierre, 1976, *Un patois de Vendée : le parler rural de Vouvant*, Bibliothèque française et romane (fournit l'étymologie des mots relevés à Vouvant).
- Rézeau Pierre, 1984, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest : entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or.
- Rézeau Pierre, 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Rolea. *Recueil de textes anonymes poitevins du XVIIe siècle*, 2002, (édition bilingue), Geste éditions, (introduction, traduction et notes par Pierre Gauthier).
- Rousselot Pierre-Jean (Abbé), 1891, *Les Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, éd. Welter. Consultable sur <http://gallica.bnf.fr/>
- Société d'ethnographie nationale et d'art populaire (France), 1977, *La Tradition en Poitou et Charentes : art populaire, ethnographie, folk-lore, hagiographie, histoire*. Librairie Le Bouquiniste (Congrès d'ethnographie de Niort, 1896).
- Svenson Lars-Owe, 1959, *Les parlers du Marais vendéen*, Göteborg, Elanders boktryckeri Aktiebolag,

## 2 Rapports

- Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne présidé par Rémi Caron, 2013, *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne* Rapport présenté à la ministre de la culture et de la communication: [http://www.dglf.culture.gouv.fr/RAPPORT\\_consultatif\\_langues-france.pdf](http://www.dglf.culture.gouv.fr/RAPPORT_consultatif_langues-france.pdf)
- Cerquiglini Bernard, 1999, *Rapport au Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication* : <http://www.dglf.culture.gouv.fr/> (archives)
- Poignant Bernard, 1998, *Langues et cultures régionale*, La Documentation française (collection des rapports officiels).
- Giordan Henri, 1982, *Démocratie culturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack Lang, Ministre de la culture*, La Documentation française (collection des rapports officiels).

## 3 Dictionnaires, grammaires ...

- Doussinet Raymond, 1971, *Grammaire saintongeaise : étude des structures d'un parler régional*, La Rochelle, Rupella.
- Dubois Ulysse, Duguet Jacques, Migaud Jean-François, Renaud Michel, 1992-1999, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, SEFCO (Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest), 4 volumes.
- Dubois Ulysse, Angibaud James, Renaud Michel, 2004, *Lexique Français/Poitevin-Saintongeais, Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, SEFCO.
- Gautier Michel, 1993, *Grammaire du poitevin-saintongeais*, Geste éditions.
- Glossaire de langue gabache de Charles Urgel (1876-1947)*, 2014 (éd. Liliane Jagueneau), Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine et Les Cahiers du Vitrezais.
- Mineau Robert, 1986, *Les Vieux parlers poitevins*, Poitiers, Brissaud.
- Musset Georges, 1929-1948, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle : Masson Fils et Cie.
- Pivetea Vianney, 1992, *Dictionnaire du poitevin-saintongeais*, Geste éditions.

## 4 Ecrits contemporains et documents sonores en poitevin-saintongeais

### Anthologies

- Commission Parlanjhe de l'UPCP-Métive (coord. Liliane Jagueneau), 2011, *Tout dire en parlanjhe*. 71 textes en langue régionale de Poitou-Charentes, Vendée, Nord Gironde et sud Loire-Atlantique (Chançons, novèles, cuntés, pouésies, devinalles, etc. ac daus quéséciuns, daus activitais, dau lexique, daus ésppliques su le parlanjhe), Geste éditions.
- Cots de Subiet, Choix de textes en Poitevin-Saintongeais*, 2000-2008, SEFCO, trois tomes.
- Duguet Jacques, 1973, *Anthologie Poitou-Aunis-Saintonge-Angoumois*, SEFCO (Moyen âge – XIXe siècle).
- Ecrivajhes. Prose et poésie poitevine-saintongeaise. 53 auteurs de 1850 à 1984, avec un lexique*, 1985, UPCP-Geste Paysanne (XIX-XXe siècle) (épuisé).

### Recueils et autres ouvrages (poésie, théâtre, récits...)

- Barillot Maryvonne, 2009, *Des contes comme je les dis*, Geste éditions, édition bilingue.
- Barillot Maryvonne, 2012, *365 + 1 devinette*, Geste éditions (recueil bilingue).
- Beau Robert, 1994, *La grouse ouvrajhe. Une annaïe à la ferme*. SEFCO.

Bonneau Daniel, *Jhituns*, Arantèle – Geste éditions. Poèmes et proses. Avec glossaire.

Bontems Suzanne, 1998, *Au pays de la moujhasse*, s.e. Edition bilingue.

Chevrier Jean-Jacques, 2001, *Petit imagier*, Geste éditions.

Chevrier Pierre *Isidore fait de la salade*, Foyer Rural du Dognon, 2004.

Coupaye Marie-Hélène, 2003, *Contes et légendes entre Anjou et Poitou* (contes du Loudunais), Geste éditions

Coupaye Marie-Hélène, 2014, *Mes contes en Pays Loudunais*, Geste éditions (bilingue).

Crawling in sludge, *Tarze a crvæe*, (CD de musiques métal pi chançons en parlanjhe, ac paroles, 2011)

Dubois Ulysse, *Va lou dire* (cassette, textes d'Ulysse Dubois dits par l'auteur)

Dubois Ulysse et Robert Beau, 1993, *Va lou dire. Içhi queme allour*, Geste éditions. Textes des deux cassettes.

Dubois Ulysse, *Venez vous sacæe den ma chançon*, 2001, (CD d'une sélection des chansons d'Ulysse Dubois, avec Dubois Jean et Christian Pacher) et *Le livre d'imajhes* (rolea/recueil daus téscas dau CD pi d'autres), Geste éditions, 2001, avec glossaire.

Dufour Philippe, 2014, *La grande et béle aventure de Jhan Cotillun é dau Grand Démanchai*, Geste éditions (Théâtre, à paraître).

Gautier Michel, 1989, *Vu dire. Chroniques vendéennes*, Geste éditions.

Gautier Michel, 2004, *La Fine amour* (recueil de poèmes, récits et chansons en parlanjhe, en particulier adaptées de Guillaume de Poitiers et chants traditionnels), Geste éditions et Arantèle, 84 p.

Grand Simounett (Le), Jacques Hermand, 1997, *Galope-chenaux*, Le Croît-Vif.

Grenon Charly et Pierre Péronneau, 2007, *Goulebenèze, le Charentais par excellence*, Œuvres complètes, présentation et notes. Annexe sur la langue de Goulebenèze par Eric Nowak.

Lacroix Jacques 1932-1936, *Scènes de la Vie de Suzon*, 2 tomes.

*La Montagne vértte. Le petit chevàu bllan*. Film. Deux grands contes dits par Raymond Tireau. Illustrations d'élèves du lycée Pierre Mendès France de La Roche-sur-Yon, Arantèle ([www.arantele.org](http://www.arantele.org)).

Lumet Jean-Claude, 2005, *Jouez avec le parlanjhe*, Geste éditions, 2005

Lumet Jean-Claude, 2008, *Ani-mots en folie*, Geste éditions, 2008 (bilingue).

Martin-Minaret Nicolas, 2013, *Le Prençot*, éd. des régionalismes (traduction du *Petit-Prince* de Saint-Exupéry)

Mémin Lucie, 2010, *Thyittez causer les p'tits papiés*, éd. des régionalismes/ Pyrémunde-PrinciNegue.

Nowak Eric, 2008, *Le "Parlange". Attestations, usage, origine et ancienneté du mot en Vendée, Poitou, Charentes, Pays gabaye, Pays de Retz*, éditions Pyrémunde/Princi Negue.

Nowak Eric, 2010, *Rimajhes de fanes. Portraits de femmes*, éd. des régionalismes/ Pyrémunde-PrinciNegue.

Pacher André, 1997, *La Grande Banissère. Vilajhe a vendre*, Geste éditions.

Ribouillault Claude, 2006, *Chantuseries en rolea. Recueil de chants populaires entre Loire et Gironde*, Geste éditions (Titre de couverture : Chansons populaires du Poitou-Charentes Vendée).

Robin Patrick, *Tour de champs*, film ornithologique (inédit)

*Poucinet*, 2005, cunte poetevin en album bilingue, avec rimajhures de Cassandre Faugeroux pi CD, Parlanjhe Vivant-Geste éditions.

Rabault Yves, 1998, « *Histoueres* » et « *chantuseries* », Niort, éditions du Terroir.

Pacher André, 1997, *Vilajhe a vendre*, Geste éditions.

*Les Veustugheons d' Chatignat* 1995-2005, Les Veustugheons d' Chatignat 16480 Chatignac, 3 tomes (7, 16 et 15 pièces)

Vidaud Marie, Pintureau Nicole, Valière Michel, 1994, *Paroles d'or et d'argent*. Marie Vidaud conte (recueil de contes recueillis auprès de Marie Vidaud, conteuse, en Charente, près de Champagne-Mouton), La Couronne, CDDP de la Charente.

## Revues

*Le Subiet*, SEFCO (textes en langue régionale, existe depuis 1901, repris par la SECO dans la revue *Aguaine* depuis 1965) <http://www.sefco-subiet.eu/>).

*Bernancio*, Arantèle (textes en poitevin-saintongeais souvent sur des questions d'actualité) [www.arantele.org](http://www.arantele.org)

*La Riorte dau parlanjhe*, Parlanjhe Vivant et Arantèle, <http://parlanjhe.asteur.fr> (revue électronique mensuelle d'information autour de la langue régionale).

## Documents sonores et audiovisuels (cassettes, CD, DVD, films)

De nombreuses enquêtes réalisées en particulier dans le cadre associatif ont été déposées :

- au CERDO (Centre d'étude, recherche et documentation sur l'oralité de l'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée) : fonds consultable en partie sur Internet : [cerdo.fr](http://cerdo.fr) (05 49 94 90 77),
- au Fonds Michel Valière (en cours de réinstallation à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, Campus Universitaire, A5, rue Théodore Lefèvre, Poitiers)

*Amusons amulette*, Vouillé, UPCP-Geste paysanne, 1975. Cassettes et livret (épuisé). Sélection dans un CD également épuisé

*A trtouts. Léjhendes poetevines/Légendes poitevines* 2008, Lycée horticole de Niort. (CD réalisé par une classe du Lycée horticole, diffusé par Parlanjhe Vivant, avec livret)

Beau Robert, *Ich queme allour* (cassette, textes de Robert Beau dits par l'auteur). Cf Dubois (texte) *Bllanche pi Marie-Louise, lés Paecheuses de la République*. Film. Deux pêcheuses à pied, avec une gouaille inimitable, en parlanjhe, dans un entretien conduit par Michel Gautier. Film de Marie-Jo Aiassa et Pierre Gurgand, Arantele ([www.arantele.org](http://www.arantele.org)).

*Chants de Noël et de protestation*, 2007, (CD dans lequel sont interprétés une partie des textes du recueil ci-dessous et d'autres chants), Arantèle.

*Chants traditionnels de Noël en Poitou-Vendée*, recueil présenté et traduit par Michel Gautier, Geste éditions, 2003.

Chailloleau Jean-Marc, *La vase monte* (<http://www.lavase.net>) épopée ostréiculturale (DVD)

Charlot Geneviève, *La dame de Chambrille*, conte musical (DVD), Geneviève Charlot pi Michel Fauchon ([www.genevievecharlot.com](http://www.genevievecharlot.com)). Léjhende de La Mothe Saint Héray mie en cène en parlanjhe, avec daus chançons en français

*Demi-Jhàu/Moitié de Coq, Lés 3 petites Poulètes*, 2005, cunte potevin en album bilingue avec rimajhures de Fanny Coutin, pi CD, Parlanjhe Vivant-Geste éditions

*Francille*, 2005, léjhende poetevine en album bilingue avec rimajhures de Boris Lambert pi CD, Parlanjhe Vivant-Geste éditions.

Gautier Fanie, 2011, *Fanie raconte* (CD : huit contes de tradition orale dits par Fanie Gautier et enregistrés en public), Arantèle (<http://www.arantele.org>), La Soulère.

Gautier Michel (paroles) et Jacques Braud (musique et interprétation), *Mordiène* (CD), poèmes de Michel Gautier chantés et dits par J. Braud, Arantèle, 2011

Gusteau François (1699-1761), 1999, *La misère daus paesans au sujhét daus manjhours é dus aprentis. Chansons poitevines*, éd. par Michel Gautier, Geste éditions.

Jaulin Yannick, 1998, *Mick de chaî* (CD chançons rock en parlanjhe ac lés paroles), Le Beau monde.

Jaulin Yannick, 2004 (1987), *Jan dau Fiao* (CD de chançons de Yannick Jaulin en parlanjhe, ac lés paroles).

Mousset Lucie, 2007, *Lés 3 petites poulètes* (DVD: film d'animaciun à partir d'in cunte poetevin en parlanjhe), Parlanjhe Vivant (épuisé).

Mousset Lucie, 2012, *Demi-Jhau* (film d'animaciun a partir d'in cunte poetevin en parlanjhe, avec sou-titrajhe en français, pr paraetre en DVD avant fin 2014, avec *Lés 3 Petites Poulètes* pi d'autres doçhuments)

Olivier pi Fanie, *Tot en goule pi en musique*, CD de musiques, chançons pi cuntes, en spéctacle, surtout en parlanjhe, ac lés paroles, La Soulère.

Olivier pi Fanie *Cabaret Chansons* (CD musiques, chançons en français pi en parlanjhe), La Soulère.

Pacher André *Chants de protestation* (CD de textes de littérature orale interprétés, présentés et revisités par André Pacher), CD Modal.

*Paroles du Mellois*, 2002, Contes, chansons, musiques, formulettes, virelangues et témoignages (CD de petits contes, formulettes, mimologismes, chansons et récits recueillis auprès d'informateurs du Mellois, avec une étude de Jean-Loïc Le Quellec), Geste éditions-UPCP-Métive.

Pineau Anne-Marie, *Femme de çhau lan* (CD : récits et coups de gueule d'Anne-Marie Pineau, Gâtine), UPCP et Vivre au pays.

Rouger Hubert, *Le Jhavasson raconte* (DVD avec 15 histoires).

Souché Philippe, *Vicinal ordinaire* (CD de musiques pi chançons en parlanjhe de Philippe Souché, avec Christian Pacher et d'autres)

Triode (La) Fabien Mornet, Christophe Soulard... *In'Ballade a trouês vouês* ([www.myspace.com/latriode](http://www.myspace.com/latriode)). (DVD et livret de textes en parlanjhe de Dominique Mornet dits/slammés par Christophe Soulard avec musique instrumentale par La Triode ([luni.lunon@yahoo.fr](mailto:luni.lunon@yahoo.fr)))

## 5 Sur Internet

Club de Langues régionales, *Ecoute-zou* Ressource multi-médias pour la sensibilisation au parlanjhe à partir des verbes de bruit : [clubdelanguesregionales.asso.univ-poitiers.fr](http://clubdelanguesregionales.asso.univ-poitiers.fr)

Pivetea Vianney : <http://dicopoitevin.free.fr> (dictionnaire dans les deux sens : poitevin-saintongeais/français ; français/poitevin-saintongeais)

Association Arantèle (UPCP-Métive) [www.arantele.org](http://www.arantele.org) (histoire de la langue, aires, publications, actualités...)

Association Parlanjhe Vivant (UPCP-Métive) : <http://parlanjhe.asteur.fr> (textes, forum, recettes, revue d'actualité du parlanjhe : *La Riorte dau parlanjhe*)

UPCP-Métive : [dizou.com](http://dizou.com) ou <http://www.metive.org/-Causer-.html>

<http://pivetea.free.fr> (présentation et histoire de la langue, littérature...)

<http://parlange.free.fr>

Association SEFCO : <http://www.sefco-subiet.eu>

<http://saintonge.unblog.fr> (les étoiles du patois/Les étèles dau patoué).